

Cédric Rohaut : «Je suis né par GPA»

Publié le 20/06/2015 à 07:01



Cédric Rohaut est né via une mère porteuse./Photo DDM, F.C

Hier, la Cour de cassation a établi une nouvelle jurisprudence en matière de gestation pour autrui (GPA). La plus haute juridiction civile recommande la retranscription à l'état civil des enfants nés à l'étranger par GPA sous la condition d'un test de filiation biologique. C'est en marge de cette décision mise en délibérée au 3 juillet et du débat qui divise la société que Cédric Rohaut, étudiant toulousain de 21 ans, a décidé pour la première fois de raconter son histoire. Il est né le 22 décembre 1993 à Saint-Paul aux États-Unis... par GPA.

Tout commence au début des années «90» lorsque Jeanne et Nicolas (*) découvrent qu'ils ne pourront concevoir d'enfant. Mais un article paru dans «Paris Match» en 1992 change leur destin. Le couple prend connaissance d'une méthode plutôt originale pour l'époque : la gestation pour autrui, c'est-à-dire le fait de recourir à une mère porteuse. Jeanne et Nicolas entreprennent alors les démarches nécessaires. Ils font ainsi appel à un donneur de sperme et conçoivent leur enfant grâce à une fécondation in vitro et à une mère porteuse. D'un point de vue financier, tout est à la charge de Jeanne et Nicolas. «C'est une indemnisation et non une rémunération», tient à préciser le jeune homme.

Quelques jours après l'accouchement, les futurs parents adoptifs font le déplacement vers les États-Unis et viennent chercher Cédric, alors titulaire d'un passeport américain. Et une fois l'adoption française effective, il obtient la double nationalité. «On m'a raconté que ça n'avait pas été difficile pour la mère porteuse puisqu'elle avait un enfant. C'était rendre service à un couple en difficulté, explique le jeune homme qui, même s'il connaît son identité, n'a jamais rencontré cette femme. Il n'y a néanmoins aucun doute que pour moi, je n'ai que deux parents».

Cédric dit vivre depuis sa naissance avec le souvenir de ses origines. Pour les autres, les premières questions se posent à l'école, ses premières explications viennent au lycée. «Aujourd'hui, c'est naturel et, d'avoir conscience de cette particularité m'a permis de me construire pendant mon adolescence», estime-t-il, même s'il craint parfois que «le regard des autres à son égard change».

Cette particularité va cependant devenir une motivation il y a deux ans, notamment face à l'émergence du mouvement de la «Manif pour tous». «Je comprends qu'on puisse être contre, il y a des dérives mais eux, ils étaient loin de la réalité. À ce moment-là, j'ai eu peur de la place qu'ils pouvaient prendre dans la société», se souvient Cédric.

Son combat pour une nouvelle législation

«En France, on est en retard. Il faut permettre la GPA, c'est dans la continuité de notre droit», estime celui qui est devenu militant de droite et espère faire changer les choses dans son propre camp.

En 1994, la loi française vient interdire les mères porteuses. Lui se bat pour qu'il puisse y avoir recours pour ses propres enfants dans quelques années.

*prénoms d'emprunt